

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE LUNDI, LE MERCREDI ET LE VENDREDI SOIR

ABONNEMENTS

SUISSE Un an : 5 fr. 50
(Avec Bulletin officiel . . . Un an : 7 fr. 50)
Etranger : 1 fr. 25 par mois sans Bulletin et 1 fr. 50 avec Bulletin
Payable d'avance

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Les demandes d'abonnement et les insertions d'annonces doivent être adressées à l'Administration
Les correspondances doivent être envoyées à la Rédaction

ANNONCES

Canton : 10 centimes — Suisse : 20 ct. — Etranger : 25 ct.
RÉCLAMES : 50 centimes
(la ligne ou son espace, corps 8)
S'adresser exclusivement à l'Agence Haasenstein & Vogler ou à l'imprimerie du Journal

Le trust d'importation

Quoique le Valais soit, grâce à la variété et, cette année, à l'abondance relative des produits de son sol, le pays de Suisse le moins exposé à souffrir des fluctuations du marché général, fluctuations accentuées par le jeu administratif des pays étrangers et voisins, rien de ce qui touche à notre économie générale ne saurait lui être indifférent. D'ailleurs, bien que nous brûlions plutôt du bois et que nos grandes usines se trouvent actionnées par la houille blanche, le charbon est déjà devenu pour nos principales bourgades un facteur important d'économie publique et privée. L'Allemagne qui nous fournit de charbon — dut celui-ci venir de Belgique et de la France du Nord — nous menace de ne plus en laisser entrer. Que ferons-nous pour y suppléer ? L'Italie n'est pas un pays carbonifère, elle doit même demander son charbon à l'Angleterre. La France, amputée de ses grandes régions houillères du Nord doit limiter ses besoins selon la production des bassins plus réduits du Centre : St-Etienne, Decazeville, Carmaux, Alais. Ainsi que nous resterait-il à faire ? Le demander aussi aux Anglais ! L'association d'importation qui fonctionnait à Zurich et qui avait assuré des compensations aux deux empires du Centre contre les productions qu'ils leur fourniraient a eu le don d'émouvoir une grande partie de la population suisse et surtout romande. Dénoncé par la *Tagwacht* de Berne, le pacte dont M. Usteri député aux Etats avait été l'inspirateur a aussi ému nos voisins de l'autre groupe de belligérants, si bien qu'en France il n'a jamais tant été parlé de la Suisse que depuis quelque temps. Et, à l'inverse de ce qui semble devoir être, ce sont les politiciens des régions les plus rapprochées qui font montre de plus de malveillance, et ajoutons d'ignorance, à notre endroit. C'est ainsi que M. Crépel, député de l'arrondissement de Gex, aux portes de Genève, lui qui il y a peu d'années venait chaque jour soigner sa candidature législative et relancer des électeurs en Suisse, a présenté récemment au Conseil général de l'Ain un rapport dans lequel, tout en confessant de façon implicite qu'il n'a vérifié aucune de ses allégations, il nous accuse tout droit de ravitailler l'Allemagne. Tout cela ressort de cet extrait du dit rapport :

« On assure, dit-il, que la Suisse ravitaile l'Allemagne avec nos produits ; cela paraît d'autant plus vraisemblable que les Allemands, avec leur audace habituelle, se faisaient récemment expédier de France par la Suisse des wagons-foudres de vins du Midi, ne prenant plus la précaution d'enlever les étiquettes allemandes sur ces wagons qu'ils nous ont retournés ».

La malveillance et l'exagération percent à chaque ligne de cet extrait. Et l'ignorance avouée par M. Crépel dans ce *on assure* et ce *vraisemblable* ne peut suffire à la justification de sa mauvaise foi, surtout lorsqu'il porte contre la Suisse cette accusation d'être la cause de la prolongation de la durée de la guerre :

Puisqu'il en est ainsi, la guerre n'est pas près de finir...

On voit que M. Crépel s'est docilement prêté à tous les menus racontars des lessiveuses et des commères des marchés. Il n'est pas nécessaire de naître à deux lieues de la frontière suisse pour savoir qu'il y a des étiquettes allemandes en Suisse étant donné que la plus grande partie de ce pays parle cette langue. Et en confessant qu'il n'a pas été témoin oculaire du fait, le député de l'Ain révèle son intention purement démagogique. Au surplus, des journaux français se sont eux-mêmes chargés de riposter. Citons notamment l'*Eclair* de Paris par la plume de son directeur Ernest Judet et le *Radical* de Marseille par celle de M. Bergeon, député de cette ville et membre de la Commission de la marine marchande.

M. Bergeon dit notamment qu'il est rendu tout dernièrement en Suisse de sa personne,

qu'il a parcouru le pays en tous sens, en automobile, en s'informant discrètement de ceci, de cela, plus particulièrement dans les villes frontalières, sans arriver à découvrir la moindre trace de fraude.

J'ai pu me rendre compte par moi-même, a-t-il dit, que la Confédération helvétique se préoccupe surtout, dans les achats qu'elle fait à la France, de son propre ravitaillement.

Il ressort nettement de tout ce que j'ai vu et observé sur ma route et au cours de mon séjour dans plusieurs centres importants, qu'il n'y avait aucun indice de nature à déduire que la Suisse pouvait songer à exporter en Allemagne.

J'avoue toutefois qu'en principe, ayant été moi-même, par la connaissance que j'ai eue des expéditions faites par Marseille, tenté à en conclure que les marchandises, manufacturées en Suisse avec ces matières premières, étaient destinées à nos ennemis, mon devoir, de député de ce port de commerce était de m'assurer s'il en était ainsi.

Croyez bien que je n'aurais pas hésité, en pareille occurrence, à demander l'adoption de toutes mesures permettant de faire cesser, dans le plus bref délai, le ravitaillement par la Suisse, des Allemands et des Autrichiens.

Voilà au moins un homme qui est pénétré de l'importance de sa mission parlementaire. Comment se fait-il que M. Crépel de l'Ain et M. Goy, sénateur de la Haute-Savoie, qui trouvent si facilement le chemin de la Suisse pour y venir organiser des assemblées électorales, ne puissent pousser un peu plus loin pour juger *de visu* les questions qu'ils s'avisent de trancher, les uns avec douceur paternelle comme M. Goy, les autres avec une ignorance préconçue comme M. Crépel ?

Grâce à ces enquêtes dirigées par quelques hommes éclairés et grâce au bon vouloir de quelques uns de nos voisins belligérants, la question du trust économique suisse paraît en bonne voie. Le pis que l'on puisse craindre c'est que les deux puissances de l'Est et du Nord ne s'offusquent du rapprochement de confiance qui s'opère à cet égard entre la France et nous. Déjà l'Autriche se montre susceptible pour la fourniture du sucre et l'Allemagne semble peu décidée à renoncer aux compensations, puisqu'elle arrête son charbon. Or, faut-il le répéter ? Si la Suisse neutre est fondée à compenser les produits importés de chez tel ou tel de ses voisins au moyen de ses produits à elle (ou manufacturés chez elle au moyen de matières premières importées) il saute aux yeux qu'elle ne peut, par contre remettre à ce même voisin ce que d'autres voisins en guerre avec les premiers ont consenti à lui livrer pour son propre ravitaillement.

En d'autres termes comme l'écrit la *Coopération* :

Tant qu'il s'agit d'exporter comme compensation des produits exclusivement suisses, comme le fromage et le lait condensé, personne ne fait d'observation. Mais si les puissances centrales exigent comme compensation des produits à nous livrés par la Quadruple-Entente, ou devant transiter à travers son territoire, et que la Quadruple-Entente maintienne son point de vue, de ne livrer que pour notre consommation nationale et pas du tout pour la réexportation chez ses adversaires, on ne s'entendrait plus.

Et les conséquences de cet « abus de confiance » seraient extrêmement dangereuses pour la sécurité de notre avenir économique. Inévitablement, si nous descendons aux exigences des empires centraux par des échanges avec eux de produits alimentaires introduits de France ou d'un des pays alliés de la France, ceux-ci seraient fondés à arrêter l'entrée de tels produits sur notre sol et bientôt de tous les autres produits indispensables à notre vie sans excepter ceux à nous adressés en transit de pays plus éloignés : Espagne et pays d'Outre-Océan. Pareillement si nous céditions aux exigences des nations de la Quadruple-Entente en leur passant le sucre et le charbon importés d'Autriche et d'Allemagne, celles-ci priveraient nos bonnes épouses et mamans de sucre indispensable à leur café et à leur thé en même temps que les usines à gaz seraient contraintes de nous priver de chauffage et d'éclairage au cours des longues soirées de l'hiver prochain.

C'est pour écarter ce double péril que quelques représentants du commerce et de l'industrie et, en outre, l'Union suisse, ont fondé une société privée qui a pour but de servir d'intermédiaire et de garantir auprès des puissances de la Quadruple Entente, aux commerçants et aux industries qui ont besoin de denrées provenant de chez elle ou transitant par son territoire.

Cette association dite : *Société auxiliaire du commerce et de l'industrie* est constituée. Elle s'interdira toute opération commerciale ; elle se contentera de transmettre les demandes d'exportation ou de transit, de les appuyer et de garantir l'exécution des clauses du contrat, c'est-à-dire, en première ligne, la consommation en Suisse des marchandises et denrées importées. En particulier, et c'est là un point important, elle n'accordera son appui qu'à ceux qui trafiquaient déjà des marchandises demandées avant le 1er juillet 1914. Les personnes qui se sont depuis jetées dans les affaires, les vrais spéculateurs, sont exclus de sa clientèle. Elle demande à ses commettants une provision destinée à couvrir ses frais.

Dès que les négociations entre le gouvernement suisse et les gouvernements français, anglais, etc. auront abouti, elle pourra soit se dissoudre, soit continuer à exercer ses fonctions sous le contrôle fédéral. Le Conseil fédéral a été d'ailleurs avisé à temps de cette création et le département politique est d'accord avec elle.

Il ne conviendrait pas de s'exagérer pour autant la puissance du trust. Ces pays voisins étant en état de guerre, il y aura des retards, des arrêts et des contre-arrêts au bon fonctionnement du marché : Réquisitions du matériel roulant, retards des navires, surtout si la circulation maritime reste troublée, déficit de main d'œuvre dans les ports européens de débarquement, bref, autant de facteurs qui, réunis à beaucoup d'imprévus, ne cesseront de contribuer pour une part sensible à l'élévation possible des prix comme aux perturbations du commerce en général.
L. C.

Résumé des récentes opérations

SUR LE FRONT RUSSE

La retraite se poursuit.
Les deux places de Grodno et de Loutsk ont été évacuées, la première dans la nuit du 1er au 2 septembre, la seconde le 31 août. Leur importance était bien différente.
Grodno constituait avec Kowno les deux appuis de la courtine du Niémen moyen, face à la Prusse orientale. Ses ouvrages avaient été modernisés.

Quant à la petite place de Loutsk, perdue aux bords de Styr, au seuil méridional des immenses étendues boisées et marécageuses du bassin du Pripet, elle n'était, à proprement parler qu'une bicoque. Son passage aux mains des Autrichiens de Boehm-Ermoli ne présenterait aucun intérêt particulier.

Par contre, une vive résistance est opposée à l'effort des Austro-Allemands en avant de Vilna. Les Russes enregistrent aussi de sérieux succès en Galicie et en Courlande.

DANS LES BALKANS

Les négociations balkaniques se poursuivent sans avoir jusqu'ici amené d'autre résultat tangible qu'un arrangement de la part de la Roumanie vis-à-vis de la Quadruple-Entente.

On annonce que le maréchal allemand von der Goltz est sérieusement malade à Constantinople.

Sa maladie serait attribuée aux massages auxquels le maréchal est soumis quotidiennement pour entretenir le jeu des articulations ; d'autres soupçonnent qu'il souffre de dépression nerveuse, à moins qu'il ne cherche seulement un prétexte pour entrer en Allemagne.

PROPOSITIONS DE PAIX

Au nom du pape, le cardinal Gibbons a fait auprès de M. Wilson une démarche tendant à déterminer le président américain à

s'entremettre avec Benoit XV, chacun auprès de ses amis belligérants pour les convaincre de faire la paix. Le pape s'occuperait ainsi des Austro-Allemands, M. Wilson des puissances de l'Entente. L'Allemagne aurait déjà présenté ses propositions. Elles tendraient, dans leurs grandes lignes, à maintenir l'intégrité de l'Allemagne d'avant la guerre. Celle-ci rendrait la Belgique à sa destinée propre et sa neutralité serait garantie (*Jusque à quand ?*). Elle restituerait la partie de la France qu'elle occupe, mais exigerait en retour la partie de l'Alsace occupée par les Français, plus les colonies françaises d'Afrique et le Congo belge continental. La Pologne formerait un royaume indépendant, l'Autriche aurait une influence dominante dans les Balkans et l'Allemagne serait indemnisée de tous les frais de guerre.

Tout germanophile qu'il paraisse, M. Wilson n'aurait pas jugé possible une ouverture de pourparlers sur cette base. (1)

SUR L'ISONZO

Les Italiens ont pris possession, dans la partie supérieure de la vallée de l'Isonzo, de Flitsch ou Plezzo, à 25 kilomètres en amont de Tolmino ou Talmein. Il y a là un vieux château fort qui, en 1809, offrit une résistance prolongée à une armée française.

ECHOS

Les frais de la guerre.

Les dépenses occasionnées par la guerre courent et augmentent de mois en mois.

Contenant l'ensemble des nations engagées dans la lutte, on estime que les frais s'élèvent à environ 312 millions de francs par jour, soit plus de 9 milliards par mois et 112 milliards par an. Cette dernière somme représente à peu près six fois et demi le montant auquel s'élevait la dette publique anglaise avant la guerre. L'intérêt annuel de 112 milliards à 5 % se monte à 5.6 milliards de francs, c'est-à-dire 600 millions de plus que l'indemnité payée par la France en 1871. Pour peu que la guerre se prolonge, il est permis de se demander comment les belligérants arriveront à faire face au service des intérêts et de l'amortissement des énormes dettes, conséquence de la guerre actuelle.

La guerre aux Aurochs.

Voici que les armées allemandes pénètrent au-delà de Bielostock et de Brest-Litowsk, dans la forêt de Bielovicz, dernier reste de la forêt hercynienne qui couvrait la moitié de l'Europe, et dernier refuge de l'antique bison ou aurochs. Cette espèce presque éteinte n'est plus représentée que par quelques centaines d'individus, précieusement conservés pour les chasses impériales, comme le bouquetin dans les réserves alpêtres du roi d'Italie. Ils n'en ont plus, dans les empires du centre : le dernier aurochs vu en Allemagne a été tué en 1755 aux environs d'Iéna ; un autre, venu de Moldavie, figurait dans la ménagerie de Schoenbrunn et mourut au moment de la prise de Vienne en 1809. Guillaume II, lorsqu'il était l'hôte du tsar Alexandre III, tua, paraît-il, de sa main, deux de ces magnifiques bêtes.

La guerre des couturières.

On a déjà parlé de la tentative que font les Allemands pour déprécier chez eux les modes françaises. Là-bas un signe de l'empereur équivaut à un arrêté officiel. Aujourd'hui, « plus de jupes larges ! » est le mot d'ordre que le gouvernement, par l'intermédiaire de l'agence Wolff, donne aux femmes coquettes. Le patriotisme impose aux élégantes d'outre-Rhin la jupe étroite, étriquée. Porter des robes amples entraînerait une consommation d'étoffe supérieure de 25 % à la normale. Et l'heure n'est pas à la dilapidation.

Inéligantes par patriotisme, alors ! Obéiront-elles ?

(1) Au dernier moment le Vatican fait démentir ces propositions émanant du pape.

La ville héritière.

La ville de Nice est en passe de disputer à Genève le privilège de recueillir les héritages de ses hôtes reconnaissants. En moins de trois mois, la capitale de la Côte d'Azur s'est vue instituée légataire universelle de trois de ses hivernants décédés. Ces donations s'élèvent à près d'un million.

La dernière bienfaitrice de Nice était d'origine hongroise, ce qui, dans les circonstances actuelles, donne une particulière signification à ses dispositions testamentaires.

L'Union des Suisses

selon MM. Louis Dumur et Loosli

Or, à qui la faute si l'union rêvée, et qu'avant la guerre on pouvait croire indissoluble, se disloque et menace ruine ? demande M. Dumur dans sa correspondance au *Mercur de France*. Aux Suisses alémaniques principalement, ou du moins à la majorité d'entre eux, à ceux qui détiennent les mandats politiques, les grosses prébendes industrielles et commerciales et à leur immense clientèle électorale ou économique. Ce sont eux qui, liés à l'Allemagne par les mille fils de leurs intérêts d'affaires, de leurs relations de famille, de leurs sympathies de race ou de culture et souvent par les affinités de naturalisés de fraîche date, confèrent à notre neutralité un caractère de bienveillance excessive à l'égard des empires du centre et, passant par-dessus toutes les violations des principes sur lesquels repose l'existence même et la raison d'être de la Suisse, ne trouvent pour répondre aux justes protestations des citoyens affligés en-

core de la vieille mentalité helvétique que le régime du bon plaisir, des pleins pouvoirs et de la suppression sans vergogne des articles gênants de notre Constitution.

Leur presse a joué dans toute cette entreprise d'inféodation un rôle capital. C'est ce que reconnaît M. Loosli, écrivain bernois, qui, bien que Suisse allemand, ne craint pas de stigmatiser avec un courage digne d'éloge ce rôle néfaste :

Si jamais une presse, au lieu d'éclairer l'opinion publique, l'a trahie, si jamais une presse a failli à sa tâche, si jamais un peuple a été en droit de protester en rougissant de honte et de colère contre ce que sa presse, faisait passer pour son opinion, c'a été la Suisse pendant la durée de cette guerre. Cette presse, que nous considérons comme le mandataire de l'opinion publique suisse, s'est trouvé être le soutien de l'étranger, et ce qu'elle donnait pour l'expression du sentiment populaire de notre pays, c'était, en grande partie, de l'ouvrage de confection étrangère. Nous avons tous lu des articles de journaux qui auraient déshonoré même un journal des partis belligérants, lequel, pourtant, aurait pu invoquer en sa faveur sa situation spéciale et ses passions, sinon excusables, du moins compréhensibles.

Je sais donc ce que j'avance et me fais fort d'en fournir les preuves en disant que notre presse nous a trahis, qu'elle a travesti nos opinions, qu'elle a soutenu et qu'elle soutient encore des thèses qui ne sont nullement les nôtres, qui ne l'ont jamais été et qui, heureusement, ne le seront jamais.

Au lieu de nous unir autour du drapeau fédéral, notre presse a fait tout ce qui était en son pouvoir pour nous diviser, pour exciter les passions malsaines et dangereuses, juste au moment où le calme et l'union absolue formaient les seules garanties de notre existence nationale. Et je prévois que le rôle de la presse suisse durant cette guerre sera plus tard considéré comme un des chapitres les plus navrants et les plus déshonorants de notre histoire, chapitre qui ne fera qu'œuvre de justice en établissant qu'à ce moment-là il n'existait de la presse suisse que quelques rares vestiges, que ce que l'on

nommait la presse suisse, c'étaient pour la plus grande partie des journaux qui n'avaient de suisse que le domicile d'impression et qui, au détriment de la patrie, tripotaient des intérêts étrangers aux nôtres.

M. Loosli, reprend M. Dumur, ajoute qu'il ne connaît pas assez la presse de la Suisse romande pour de rendre compte si l'infiltration de l'étranger y est aussi considérable que dans la Suisse allemande. J'ose lui déclarer que non, et en tout cas les rares infiltrations françaises ou belges que l'on pourrait y relever ne s'y sont jamais fait sentir que pour plaider la cause du droit et de la justice, qui devrait être celle de la Suisse elle-même.

Aux germanistes de la Suisse alémanique je joindrais volontiers les « neutralistes » de la Suisse romande. Ils sont en petit nombre, mais influents. Ce sont des gens qui, terrorisés à l'idée d'une scission possible en Suisse, préfèrent renoncer à défendre l'idéal helvétique, au profit d'une neutralité de convention, plutôt que de se résoudre à parler un peu fermement aux oreilles entêtées de nos embochés. La Suisse au-dessus de tout, c'est leur unique refrain, même si la Suisse ne doit plus rien signifier dans le monde. Leur sois-disant patriotisme s'émue de toute velléité de résistance aux injonctions venues de Berne. Du moment que la Suisse allemande est la plus forte, il n'y a qu'à s'incliner, telle est leur mentalité. Ils ont changé la belle devise de la malheureuse Belgique : « L'union fait la force », en celle-ci à l'usage de la Suisse romande : « La force fait l'union ». Germanistes et neutralistes ne voient pas que, les uns par leurs prétentions intolérables, les autres par leur aveugle soumission, au lieu de fortifier l'union deviennent les pires fauteurs de désunion.

VALAIS

VALAIS ET GENÈVE

Le *Journal de Genève* écrit sous le titre « Nos relations avec le Simplon » :

L'horaire d'hiver a été arrêté et le public est admis à le consulter. Nous avions espéré, comme chaque année, y trouver quelque amélioration de nos relations ferroviaires avec Vevey, Montreux, le Valais, le Simplon. Vain espoir ! Les voyageurs qui partent de Genève à 6 h. 50 du matin, ont à attendre à Lausanne une heure et demie jusqu'au départ du prochain express pour Vevey. En partant à 10 h. 10, ils s'arrêtent à Lausanne également 85 minutes. En partant à 12 h. 45, ils ne trouvent à Lausanne qu'un train omnibus.

Seul le train partant de Genève à 5 h. 05 trouve à Lausanne une correspondance. Ainsi dans la journée, aucun express, partant de Genève, ne conduit directement au bout du lac.

Nous avons tenu compte des explications qui nous ont été données. Nous savons qu'il est impossible de faire coïncider exactement à Lausanne tous les trains arrivant des lignes de Genève, de Neuchâtel, de Pontarlier, de Berne et de la Broie avec les départs pour la ligne du Simplon. Nous estimons cependant qu'il est absolument injustifiable de ne pas nous donner, avant 5 h. du soir, une seule correspondance directe avec Vevey, Montreux, le Valais, l'Italie. Ce n'est pas seulement dans notre intérêt, c'est aussi dans celui de nos voisins de Vaud et du Valais qu'il importe de relier la plus grande ville de la Suisse romande avec leurs régions.

Pour ne parler que des excursionnistes, Genève en envoie un grand nombre et enverrait beaucoup plus dans les Alpes vaudoises

dans le cœur du sujet l'amour pour son roi. Faites grâce à M. Dubourg, sire, et, à partir du jour où vous aurez fait cette grâce, c'est à-dire usé d'un droit royal, tout le monde saura que c'est vous qui rénez souverainement, véritablement !

— Tu le veux, Louis ?
— Sire, je vous le demande en grâce, et cela, je vous le jure, dans l'intérêt de Votre Majesté !
— Mais que va dire la reine ?
— Quelle reine, sire ?
— La reine mère, pardieu !

— Sire, il ne doit y avoir d'autre reine au Louvre que la vertueuse épouse de Votre Majesté. Madame Catherine est reine parce qu'on la redoute. Faites-vous aimer, sire, et vous serez roi !

Le roi parut faire un effort et arrêter une résolution suprême.

— Eh bien, je répéterai le mot que vous avez si bien commenté. C'est convenu, mon cher Louis, dit-il ; merci de vos bons conseils, merci de me faire faire acte de justice, merci de m'enlever un remords ! Donnez-moi une plume et un parchemin.

Le prince de Condé approcha le fauteuil du roi près de la table.

Le roi s'assit.

Le prince de Condé lui présenta le parchemin qu'il avait demandé ; le roi prit la plume que le prince lui présentait et écrivit la phrase sacramentelle :

et valaisannes si on voulait bien lui faciliter l'accès de ce pays.

Il semble qu'on veuille élever une barrière entre Genève et le Valais. Même la navigation ne nous est pas favorable : par exemple, si au lieu de prendre le train de 10 h. 10, qui nous oblige à contempler, pendant une heure et demie, les moulures de la nouvelle gare de Lausanne, vous prenez le bateau de 9 h. 15, vous arrivez à Villeneuve un quart d'heure après le passage de l'express pour St-Maurice.

Nous ne nous laisserons pas de protester contre le traitement qui nous est infligé depuis tant d'années, malgré les incessantes réclamations de notre population. Nous attirons de nouveau sur ce point l'attention des représentants de Genève dans les conseils des C. F. F. MM. Lachenal, conseiller aux Etats, et Charbonnet, conseiller national, siègent dans le Conseil d'administration, MM. Richard, conseiller aux Etats, Péter, conseiller national et Jaccard, membre de la Chambre de commerce de Genève, siègent dans le conseil d'arrondissement. Genève a donc le moyen de se faire entendre et doit être entendue.

Revision de la carte. — On écrit de Brigue au *Confédéré* :

Le Bureau topographique fédéral procède en ce moment dans le Valais à une revision de la triangulation de premier et deuxième ordre qui avait été faite pour la première fois par le général Dufour pour l'établissement de la carte du même nom. L'exécution de ce travail, surtout dans la haute montagne, présente quelquefois de grandes difficultés et nécessite l'emploi d'un personnel spécial robuste afin de pouvoir résister aux changements d'air et à la température hivernale qui règne sur les hauts sommets. Au Mont-Rose, le thermomètre descend quelquefois à 30 et 35 degrés et plus encore. Le Bureau topographique possède une phalange d'hommes particulièrement bien entraînés pour la haute montagne. Energiques et courageux, ils ont jusqu'à maintenant vaincu toutes les difficultés et ont terminé sans accroc leurs travaux. Voici comment se trouvaient réparties les équipes pour les mesures du secteur principal :

1. Mont-Rose ou Dufourspitz, 4638 mètres, chefs de groupe : MM. L. Dubi et C. Jenny ; bivouac, cabane Bétemps. 2. Altels-Balmhorn, 3711 m., chef de groupe : M. H. Chaperon ; bivouac, Gemmpass Daubensée. 3. Rosa-Blanche 3348 m., chef de groupe : M. J. Ganz ; lieu de stationnement, Fionnay. 4. Schwarzhorn 3204 m., chef de groupe : M. J. Eugster ; lieu de stationnement, St Nicolas.

Malgré leur dur labeur et les dangers auxquels ils sont exposés, ces messieurs sont toujours contents. Ayant l'amour de la montagne, ils aiment le sport émouvant et passionnant de l'alpinisme. Leur vie a quelque chose d'idéalement beau. Loin des bruits de la guerre et du monde, ils assistent au lever du jour sur le glacier et, tout en accomplissant leur travail, jouissent des émotions uniques et inoubliables de l'alpe suisse.

Le retour de nos soldats. — Nos soldats sont arrivés à Sion hier soir, lundi, venant du Tessin par le Haut-Valais. Ils seront licenciés samedi.

La manœuvre pendant le retour s'est effectuée par un temps affreux de pluie et de neige ; le froid était rigoureux. Sur le sommet d'un col, les hommes n'ont pu passer qu'un à la fois et le défilé a duré presque une journée.

Le premier envoi de moût. — Il est parti de Sion, le 2 septembre, dit la *Revue*, à destination de Fribourg, une certaine quantité de moût. C'est la première expédition de vin nouveau cette année.

« François, par la grâce de Dieu, roi de France, à tous présents et à venir, salut... »

Il en était là, quand l'officier qu'il avait envoyé à l'hôtel Colligny entra et annonça madame l'amirale. Le roi s'interrompit où il en était, se leva tout à coup, et, de doux qu'il était, son visage prit une indéfinissable expression de férocité.

— Qu'avez-vous, sire ? demanda le prince de Condé, étonné lui-même de ce brusque changement de visage.

— Vous allez le savoir, mon cousin.

Puis, se retournant vers l'officier :

— Faites entrer madame l'amirale, dit-il.

— Madame l'amirale a sans doute à entretenir Votre Majesté d'une affaire personnelle, sire ? dit le prince ; je vais me retirer, si Votre Majesté le permet...

— Non point ! je désire, au contraire, que vous restiez, mon cousin, que vous assistiez à notre conversation, que vous n'en perdiez pas un mot. Vous savez déjà comment je pardonne, dit-il en montrant le parchemin ; je vais vous montrer comment je punis.

Le prince de Condé sentit passer quelque chose comme un frémissement. Il comprit que cette présence de l'amirale chez le roi, où elle ne venait jamais que contrainte et forcée, se rattachait au motif qui l'y amenait lui-même, et il eût comme un vague pressentiment qu'il allait se passer quelque chose de terrible.

Bagnes. — *Le temps qu'il fait.* — La journée du 4 septembre 1915 a été désastreuse pour le paysan de la montagne. La température extrêmement basse dont on se plaignait depuis quelques jours s'est traduite durant la nuit de vendredi à samedi en une forte chute de pluie bientôt remplacée par la neige dans la haute et moyenne région. Samedi à l'aube toutes nos alpes étaient blanchies jusqu'à la hauteur de Lourtier (1050 m. d'altitude) et dans la matinée il neigeait à gros flocons dans ce village qui resta toute la journée à la lisière de la surface enneigée.

Dans toute la vallée les désalpages prématurés et périlleux à cause des avalanches qui en maints endroits obstruaient et même effaçaient complètement les sentiers d'accès à la montagne furent effectués — sauf à Severeu où les chutes d'avalanches dans l'étroit chenal escarpé qui y conduit de Fionnay rendaient les communications très dangereuses pendant la journée de samedi.

On ne signale heureusement, jusqu'ici, aucun accident de personne ou de gros bétail, ce que l'on redoutait fort.

Un enneigement aussi considérable en cette saison, qui cause des pertes importantes à la population en gâtant la fin de la période estivale, relativement bonne jusqu'ici, ne s'était guère produit depuis trente ans environ.

Dimanche matin, il neigeait encore sur les hauteurs. J. L.

Esthétique villageoise. — Notre article sur ce sujet nous a valu l'approbation de Charles Saint-Maurice qui, par crainte de se compromettre, s'est empressé de souligner qu'une fois n'est pas coutume. Cependant notre confrère se hâte aussi, selon une autre coutume, bien sienne celle-là, de démontrer par l'exception. Il nous cite M. Joseph Morand comme un représentant de la Commission archéologique cantonale qui se dérange pour son office. Nous sommes parfaitement d'accord avec lui jusque sur ce point et nous convenons que nous eussions dû l'exempter, M. Morand, non pas de nos reproches, selon le mot de M. Charles, mais de nos constatations. Toutefois la règle vient généralement avant l'exception et si, pour un moine l'abbaye ne manque pas, comme dit un vieux proverbe, il serait peut-être opportun d'imaginer un proverbe nouveau démontrant qu'on ne fait pas une abbaye avec un seul moine. Ici il est bien moins question de M. Morand que d'une certaine commission dont la plupart des membres se tournent les pouces, ainsi que l'atteste trop souvent son œuvre — à moins que ce ne soit l'absence de toute œuvre collective. S'il suffit de M. Morand, pourquoi l'empêtrer dans un cénacle d'hommes figés ?

Ecoles de commerce. — Les inscriptions à l'Ecole supérieure de commerce, Sion, auront lieu lundi matin, 13 septembre prochain, au Collège.

— Les inscriptions à l'Ecole de commerce des jeunes filles, Sion, sont reçues dès maintenant par le secrétariat communal (Hôtel de Ville) ; l'ouverture des cours est fixée au 13 septembre prochain.

Savièse. — On écrit à la *Feuille d'Avis* que deux jeunes filles de Drône, 16 et 18 ans, qui gardaient un troupeau de génisses sur un pâturage du Châtelet (Berne) ont été atteintes par une avalanche en traversant un sentier. Leurs cadavres ont été retrouvés et ramenés à Savièse.

Empoisonné par une mouche. — Un employé des CFF de la gare d'Aigle, M. Défago, Valaisan, marié, ayant été piqué au front par une mouche se sentit mal et dut s'aliter. Le médecin appelé déclara qu'il n'y avait plus de remède. Dans la soirée, le malheureux mourut empoisonné.

Après être retombée pendant quelques secondes, la tapisserie se releva, et l'amirale parut.

XIX

OU LE ROI CHANGE D'OPINION A L'ENDROIT DE M. DE CONDÉ ET DU CONSEILLER ANNE DUBOURG

Madame l'amirale, avant de voir le roi, avait d'abord aperçu le prince de Condé, auquel elle s'apprêtait à jeter le regard le plus souriant et le plus affectueux, quand ce regard rencontra inopinément le visage du roi.

L'expression de colère empreinte sur ce visage fit baisser la tête à l'amirale, qui s'approcha en tremblant. Arrivée devant le roi, elle s'inclina.

— Je vous ai fait appeler, madame l'amirale, dit le roi, les lèvres blémisantes et les dents serrées, pour vous demander le mot d'une énigme que je cherche inutilement à deviner depuis ce matin.

— Je suis toujours aux ordres de mon roi, balbutia l'amirale.

— Même pour déchiffrer des énigmes ? reprit François. Tant mieux ! je suis enchanté de savoir cela, et nous allons incontinent nous mettre à l'œuvre.

L'amirale s'inclina.

(A suivre).

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Réproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Oalmann-Lévy, éditeur à Paris 80

L'Horoscope

par

Alexandre DUMAS

— Oui, c'est cela, dit-il, n'en parlons plus, ne parlons plus du conseiller ; mais parlons d'autre chose.

— Et de quoi, sire ? demanda le prince, qui n'était venu que pour cela.

— Mais enfin, mon cher prince, il n'y a pas qu'une seule voie pour sortir d'une situation embarrassante ? Vous avez un génie inventif : trouvez-moi un second moyen.

— Sire, c'est Dieu qui vous avait trouvé le premier. Les hommes n'inventeront rien de pareil.

— En vérité, mon cousin, dit le jeune roi, je me sens ému moi-même à la pensée que je fais mourir un innocent.

— Alors, sire, dit le prince avec une certaine solennité, alors écoutez cette voix de votre conscience. La bonté aussi est féconde, elle aussi fait fleurir

Le prix de la vendange. — Un groupe de propriétaires et marchands de vin de Sion et environs, réunis en assemblée, à l'Hôtel-de-Ville de Sion, le 6 septembre courant, a estimé, après discussion approfondie, à 25 fr. le prix minimum de la brantée de fendant, vendange saine et mûre, rendue au pressoir. (Communiqué).

Société valaisanne d'apiculture. — L'assemblée générale aura lieu à Plan-Conthey le 9 septembre 1915 avec l'ordre du jour suivant :

9 h. 1/2 à 12. Protocoles et comptes de 1914. Nomination du comité. Conférence par M. A. Mayor, président de la Romande, sur le sujet suivant : « Soins d'automne et mise en hivernage ». Lieu de la prochaine assemblée. Rapports sur l'inspection et le dénombrement des ruchers. Communications diverses.

12 h. Banquet.
2 h. Visite de ruchers, excursion : Premplaz, Erde, etc.

Sont cordialement invités à l'assemblée tous les sociétaires et les amis des abeilles.

Le Comité.

Confédération

L'évêché vacant

Le pape a nommé Mgr Schmid, évêque de Coire, administrateur apostolique des diocèses de Lausanne et Genève en remplacement de Mgr Bovet, décédé.

Les indemnités pour l'absinthe

Le compte des indemnités qui ont été versées par suite de l'interdiction de l'absinthe montait au 31 décembre 1914 à 1.828.741 fr., dont voici le détail : indemnités aux cultivateurs, 131.518 fr. ; aux fabricants et aux propriétaires des immeubles, 1.112.268 fr. ; aux ouvriers auxiliaires des cultivateurs, 15.000 fr. ; aux employés et ouvriers des fabriques, 508.374 fr. ; frais d'expertise, 61.581 fr. Ces frais ont été couverts pour 1.153.805 fr. par le produit du droit de douane exceptionnel sur l'alcool dans les années 1911 à 1913, et pour le reste par des prélèvements opérés sur les recettes du monopole de l'alcool.

Une accusation

La presse socialiste bernoise accuse des officiers de la ...division d'avoir profité de leur situation pour acheter bien au-dessous du prix normal des denrées alimentaires destinées à la troupe. L'un d'eux, un lieutenant-colonel, aurait ainsi pu expédier chez lui 130 kilos de jambon et langues fumées. Les noms de ces officiers sont cités en toutes lettres.

Les évadés

On a arrêté mardi soir, dans la forêt de Prêles, non loin de Neuveville (Berne), un soldat russe qui s'était évadé des environs de Mulhouse, avec deux de ses camarades. Il se croyait encore en Allemagne et suppliait qu'on ne lui fasse aucun mal. On eut toutes les peines du monde à le persuader qu'il ne courait plus aucun danger et qu'il se trouvait en Suisse. Il fallut, pour le convaincre, lui montrer notre monnaie d'argent ; il fut alors convaincu. Ses deux compagnons, dans la même erreur que lui et voyant arriver des gendarmes suisses, se sont enfuis et on les a retrouvés. Le pauvre diable arrêté était exténué. Depuis le 4 août, jour de son évasion, il ne vivait que de pommes de terre crues, trouvées ici et là. Il marchait la nuit et pendant le jour il se cachait le mieux qu'il le pouvait. L'évadé ne possédait plus, comme toute fortune, que huit roubles. Il avait été fait prisonnier au mois de novembre dernier aux environs de Varsovie.

ZURICH

Détournement

L'examen des livres de l'entreprise d'électricité de Winterthur a démontré que le caissier-comptable Rechsteiner a détourné la somme de 57.350 fr.

Nouvelles étrangères

Un ministère national

Moscou a fait entendre sa voix, ferme et résolue, en affirmant que la guerre doit durer à tout prix jusqu'à la victoire et que toutes les allusions à la paix doivent être repoussées jusque-là.

Les représentants de toutes les institutions de la province de Moscou, municipales, politiques, financières, industrielles et commerciales, se sont réunis dans l'ancienne capitale de l'Empire et ont voté une résolution demandant la création immédiate d'un cabinet de défense nationale constitué par les hommes politiques les plus éminents jouissant de la confiance générale.

L'anniversaire de la Marne

Il y a un an

Aussitôt après la bataille de Charleroi ou plutôt de Sambre-Meuse, les armées allemandes, pareilles à un formidable raz de marée, envahirent la France. Leur marche sur Paris fut d'une incroyable rapidité et ce sera la gloire impérisable du général Joffre d'avoir su, devant le flot impétueux, retirer en un ordre parfait ses armées jusque sous les murs de la capitale et d'avoir édifié le rempart ou pour mieux dire l'épaisse et inébranlable falaise contre laquelle la furieuse vague ennemie est venue se briser le 6 septembre 1914.

Rappelons quels éléments composaient le flot qui menaçait de submerger Paris. A travers l'Argonne, s'avancait l'armée du kronprinz ; celle du prince de Wurtemberg passait entre la vallée de l'Aisne et Châlons ; l'armée saxonne s'étalait entre celle du prince de Wurtemberg et Reims, l'armée du général de Bülow était très fortement établie à l'ouest de Reims ; quant au général von Kluck, qui tout d'abord avait montré l'intention de marcher sur Paris par l'Oise et Compiègne, il avait donné à son armée une autre direction, la dirigeant sur Meaux et Coulommiers, avec le dessein évident de déborder et d'envahir Paris par l'est.

Du côté français, la position des armées à cette date était la suivante :

A droite, le général Sarrail appuyé sur Verdun et les Hauts-de-Meuse, le général de Langle de Cary face au nord, au sud de Vitry-le-François ; le général Foch occupait la ligne de Sézanne au camp de Mailly ; le général Franchet d'Espèrey tenait un front de Sézanne au nord de Provins ; l'armée anglaise occupait la région de Crécy-en-Brie ; enfin, à l'extrême gauche, l'armée du général Maunoury couvrait le camp retranché de Paris.

Telles étaient les positions des armées adverses quand le général Joffre, arrêtant brusquement son mouvement de retraite, décida de passer à l'offensive et lança l'énergique ordre du jour suivant :

Au moment où s'engage une bataille d'où dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi.

Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coïte que coïte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée.

Le lendemain, 6 septembre, la bataille de la Marne s'engageait. Quelques jours après c'était la victoire. Paris et la France étaient délivrés du plus terrible des cauchemars.

Le général Joffre en Italie

Le généralissime Joffre est arrivé vendredi en Italie pour être présenté au roi d'Italie et pour s'entretenir avec le général Cadorna.

Le général Joffre est resté pendant deux jours au quartier général italien. Il a visité les points principaux du front austro-italien.

Nouvelles diverses

La tactique des avions français

On publie l'extrait suivant d'une lettre trouvée sur un soldat allemand, écrite par un aviateur :

« ...Je ne suis plus à Z..., notre escadrille a été amené à D..., parce que, maintenant, les avions français ne se montrent plus qu'en nombre considérable, qu'il s'agisse de venir voir ce qui se passe chez nous, ou que ce soit pour empêcher les nôtres de pénétrer au-dessus de leurs lignes. Comme les Français disposent d'une masse d'appareils et qu'ils nous barrent le chemin d'une façon systématique, il a bien fallu suivre leur exemple.

Les escadrilles françaises opèrent ainsi qu'il suit : quand elles veulent nous empêcher d'exécuter nos reconnaissances, une dizaine d'appareils montent à deux mille mètres et patrouillent tout le long de notre ligne ; un égal nombre s'élèvent à trois mille mètres et opèrent en sens inverse des premiers. Si d'aventure un des nôtres s'efforce de passer entre les mailles de ce filet, les deux Français les plus rapprochés de lui l'attaquent simultanément par en haut et par en bas. Si cela ne suffit pas, deux autres viennent à la rescousse. Ils opèrent de même quand il s'agit de lancer des bombes sur nos centres d'aviation, sur les gares de chemins de fer, etc. Ils sont organisés comme il suit : chaque escadrille se compose d'un avion de direction, de quelques-uns chargés de l'orientation, et enfin de ceux portant les bombes. Ils manœuvrent très adroitement, tout comme une flotte sur la mer. »

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**
Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

OPINIONS

Les critiques du colonel Répington

L'Angleterre, constate le *Genevois*, est le seul pays au monde où le mot liberté ne soit jamais un vain mot. Même dans les plus graves conjonctures, même quand la patrie est en danger, l'Anglais demeure un homme libre. Il n'abdique rien de son droit d'appréciation ; il ne fait rien de ce qu'il estime que c'est une vérité nécessaire. Le gouvernement comprend cette mentalité ; il ne pense pas, avec le conseiller fédéral Hoffmann par exemple, que le citoyen a exactement les mêmes devoirs que l'Etat politique ; il laisse toutes les opinions se manifester, il n'a pas la moindre velléité de se poser en censeur et de s'arroger le droit d'ouvrir ou de clore un débat à son gré. Ainsi, le colonel Répington, critique militaire du *Times*, vient de prononcer un véritable réquisitoire contre le haut commandement anglais qu'il accuse de légèreté, d'imprévoyance, d'impéritie ; l'article du colonel a paru — et l'Angleterre est en guerre ! Si nous essayions en Suisse, c'est-à-dire dans la plus vieille démocratie du monde — et qui est en paix, de formuler, par exemple sur la prussianisation de notre armée (quand aux méthodes bien entendu), le dixième des critiques dont le colonel Répington abreuve les erreurs militaires anglaises, nous saurions ce qu'il en coûte de se croire libres au pays de Tell.

Courtes nouvelles

Une dizaine d'automobiles de police et une escouade de cent détectives sont à la poursuite de M. Jacques Lebaudy, le légendaire « empereur du Sahara » surnommé aussi le petit sucrier, qui s'est évadé du sanatorium d'Amityville (Long Island). La police prétend que M. Lebaudy aurait remis mille livres à un de ses gardiens qui l'aurait aidé dans sa fuite.

Pour s'être entretenue avec un prisonnier russe, lui avoir écrit et lui avoir fait des propositions de mariage, une blanchisseuse a été condamnée par le tribunal allemand de Sagan.

L'espion Drude, condamné récemment à mort par le conseil de guerre de la 20^{me} région, siégeant à Troyes, a été fusillé mercredi sur le terrain des Hauts-Clos, route d'Auxerre, en présence des troupes de la garnison.

La *Strassburg Post* signale que des drapeaux hissés dans le centre de Strassbourg à l'occasion des victoires allemandes ont été arrachés à plusieurs reprises pendant la nuit. On recherche activement les auteurs de ces « méfaits ».

Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Riga annonce que les habitants ont reçu l'autorisation de rentrer dans la ville.

Le lieutenant aviateur Michoux, pilotant un biplan, a été pris dans un remous au-dessus des nuages, à 700 km. L'appareil glissa sur l'aile et vint s'écraser sur le sol, à quelques kilomètres du Bourget près de Paris. L'aviateur a été tué sur le coup.

Des aviateurs allemands ont subi de nombreux échecs dans la région de Vilna. Deux zeppelins et huit aéroplanes ont été abattus. Les Russes doivent ces succès à l'habileté avec laquelle ils masquent leurs batteries.

Un train transportant 7000 livres de dynamite a déraillé à Pinole (Californie) et a fait explosion. Il ne reste plus rien du train.

On a arrêté à Lyon un Suisse, M. Pascal Pasche et sa femme, qui exploitaient un commerce de faux timbres pour collectionneurs. Ces timbres rares et de valeurs étaient oblitérés comme les authentiques et maquillés grâce à des jeux de tampons qui ont été saisis.

Le Conseil municipal de Paris a décidé que la commémoration de la victoire de la Marne aurait lieu le 12 septembre.

Près de Vlodava, un aéroplane russe attaqué par trois Zeppelins, en a abattu un et a mis en fuite les deux autres.

On mande de Londres aux journaux qu'un officier et quinze élèves du navire-école *Cornwall* se sont noyés dans la Tamise au cours d'exercices à rame dans un canot.

M. Roosevelt vient d'adresser une lettre ouverte au peuple américain dans laquelle il prend vivement à partie le président Wilson. L'ancien président de la République des Etats-Unis déclare que la politique de M. Wilson envers le Mexique a poussé l'Allemagne à se moquer des Etats-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecole au Soleil, par le Dr Rollier de Leysin, une brochure de 84 pages. Paris, Baillière & Fils, Lausanne, Constant Tarin. Prix fr. 1.50.

Peut-on lutter préventivement contre la tuberculose chez les enfants ? A cette question capitale qui fait l'objet principal de sa brochure, le Dr Rollier répond oui. On connaît la haute compétence de ce praticien qui, depuis douze ans s'est consacré au traitement de la tuberculose. C'est par la cure de soleil que le Dr Rollier veut prévenir l'éclosion des germes morbides que presque tous les enfants portent sur eux. Il expose les résultats déjà obtenus chez les petits prédisposés ou affaiblis, et trace les grandes lignes d'une méthode de régénération et de race par les bienfaisants effets de l'héliothérapie appliquée dans toutes les écoles des villes et des campagnes. L'idée de l'école au soleil est toute nouvelle et surprendra peut-être au premier abord par sa hardiesse. Mais cette impression ne tiendra pas devant l'importance considérable des résultats qu'on peut et qu'on doit obtenir.

La brochure illustrée de 24 planches photographiques très remarquables s'adresse à tous les pères de famille, aux éducateurs, et à ceux que préoccupe l'avenir de la race.

L'Almanach Romand pour 1916, édité par MM. Stämpfli & Cie, à Berne, vient de paraître. On peut dire de lui, en parlant le langage du calendrier, qu'il est né sous le signe de Mars.

En effet, c'est la guerre qui lui donne son principal cachet. Voici d'abord une chronique aussi complète et aussi impartiale qu'il est possible d'en rédiger une, en présence de nouvelles souvent si contradictoires, du conflit qui désole notre pauvre Europe depuis plus d'une année.

Toutefois, il y a dans l'« Almanach romand » encore autre chose que des récits de guerre. Une nouvelle intitulée « Une vieille histoire, mais qui pourrait se renouveler encore aujourd'hui » témoigne d'un grand talent d'observation et d'une profonde connaissance du cœur humain. Il y a aussi la note gaie. Les illustrations sont fort belles. On voit par ces quelques lignes que l'« Almanach Romand » fera plaisir à chacun.

Tirée d'embarras

Malade, épuisée, Mme Bérard, ayant essayé plusieurs traitements sans qu'une amélioration se soit manifestée dans son état, en était venue à se demander si elle guérirait jamais. Mme Bérard, qui demeure rue des Fossés, à St-Symphorien-sur Voise (Rhône), était désolée, car, indépendamment du désagrément de la maladie, des frais qu'elle occasionne, elle sentait bien qu'elle n'allait plus pouvoir s'occuper ni de ses affaires, ni de son intérieur. Que devenir, alors ?



Mme BÉRARD Cl. JOANNON

Les Pilules Pink sont heureusement venues la tirer d'embarras. Si vous souffrez d'anémie, de faiblesse, si vous n'êtes pas satisfait de votre état de santé, il y a cent chances sur cent pour que les Pilules Pink vous tirent aussi bien d'embarras que Mme Bérard, dont nous publions ci-dessous le certificat de guérison :

« Je suis très heureuse, écrit-elle, de vous faire savoir que vos Pilules Pink m'ont fait beaucoup de bien. Si j'ai retrouvé ma bonne santé d'autrefois, c'est aux Pilules Pink, certainement, que je le dois. J'avais essayé auparavant, dans l'espoir de guérir ma grande anémie, plusieurs remèdes, mais sans succès, et si je ne plains pas l'argent que j'ai dépensé à l'achat des Pilules Pink, je regrette bien les sommes élevées consacrées à l'acquisition de médicaments qui se sont montrés sans valeur aucune. Grâce aux bonnes Pilules Pink, j'ai retrouvé rapidement mes forces et mon appétit est revenu. Je travaille maintenant sans fatigue, je marche sans ressentir d'oppression ni de points de côté. D'autre part, je n'ai plus ni palpitations, ni migraines. Enfin, signe que je suis tout à fait bien, non seulement mon amaigrissement a été arrêté, mais encore j'ai presque rattrapé mon poids normal. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatic, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse : MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève. Frs. 3.50 la boîte ; Frs. 19 les 6 boîtes, franco.

TROUVÉ UN PORTEMONNAIE

Le réclamer à l'Hôtel Kluser & Poste, Martigny.

Demandez partout les cigarettes

MARYLAND VAUTIER

les meilleures de goût français 779

FAVORISEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

La famille du lieutenant-colonel BEEGER, à Sion, profondément touchée des marques de sympathie témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, remercie tous du plus profond de son cœur.

Le plus efficace et le meilleur marché des engrais azotés est

La Cianamide ou chaux azotée

engrais à l'azote de l'air, fabriqué à Martigny (Suisse); 15 à 22 % azote. A recommander spécialement pour les céréales, pommes de terre, betteraves, cultures maraîchères.

Vente exclusive pour la Suisse: Agence de la Cianamide, Bussigny, près Lausanne. 774

Vente d'immeubles (Saxon)

Sous l'autorité du juge de la commune de Saxon, M. Pierre-Joseph ROUILLER, ancien président, à Martigny-Combe, en qualité d'administrateur de la liquidation officielle de la succession de dame Vve Edouard LAGA-VENETZ, exposera en vente par voie de secondes enchères publiques, qui se tiendront au café de M. PROSPER Thomas, à Saxon, le dimanche 12 septembre courant dès 1 1/2 h. de relevée, les immeubles suivants, savoir:

1. A Gottefrey, verger de 1200 m²;
2. » » habitation de 318 m²;
3. » » grange-écurie de 134 m²;
4. » » place de 418 m²;
5. » » vigne de 2460 m² (récolte pendante);

Tous ces immeubles forment un seul lot et seront vendus en bloc; leur situation sur la route du Simplon, à 100 mètres de la gare, leur donne une valeur industrielle exceptionnelle.

6. Vers-les-Ponts, champ de 1706 m².

Prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères.

Pour l'administrateur: Le greffier du tribunal: Ch. GIRARD.

AVIS

La Société coopérative de Consommation Martigny, met en soumission le service de camionnage pour une nouvelle période de 2 ans, dès le 1er octobre 1915 au 30 septembre 1917.

Les soumissions devront être adressées à la Société sous pli fermé d'ici au 20 septembre 1915 avec la mention: „Soumission pour le camionnage“.

Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au bureau de la Société dès le 1er septembre. Le Comité.

Ecole supérieure de Commerce
— SION —

Ecole de Commerce de jeunes filles
— SION —

Sous la haute surveillance de la Confédération

Enseignement commercial pratique: Commerce, Banque, Branche hôtelière, Industrie, Administration (chemin de fer, douanes, etc.). — Langues étrangères.

Diplôme de fin d'études donnant droit à l'entrée aux Sections commerciales et administratives des Universités suisses.

Internat pour jeunes filles: Ecole normale des filles, Sion

Pensions pour jeunes gens: s'adresser à M. J. Geru, prof. Sion

Inscriptions: Ecole des jeunes filles: 6 septembre 1915.

Ecole des garçons: 13 septembre 1915.

Ecole industrielle inférieure. Ecole industrielle supérieure.

Programme auprès des directions respectives 669

Aux propriétaires-vignerons

Courtier en vins se chargerait de la vente de vin nouveau de bonne qualité

Adresser offres sous COURTIER EN VINS, poste restante, LAUSANNE 783

Université de Lausanne

Ecole d'ingénieurs

Les cours pour candidats géomètres s'ouvriront le 15 octobre 1915

Renseignements à la Direction 596

Le Strumolan

seul remède efficace pour la guérison rapide du

goître et des glandes

Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres

Prix: 1 flacon 3 fr., 1/2 flacon 2 fr.

Dépôt: Pharmacie du Jura, Dr. Bahler & Co, Bienne

Prompte expédition au dehors 775

ECOLES NORMALES

Ouverture des Collèges

Pour les trousseaux des élèves, adressez-vous en confiance à la

Maison Emile Géroudet

A SION

toujours bien assortie en chemises, cravates, lingerie, couvertures, plumes et duvets.

Vêtements confectionnés

Draperies pour habillements

Uniformes de collégiens

en drap militaire de première qualité faits exclusivement sur mesure

CASQUETTES ORDONNANCE

VISIÈRE CUIR

FOURNISSEUR DE L'ARSENAL ET DE LA GENDARMERIE

APPARTEMENT

A LOUER

de 2 chambres et cuisine, avec cave et bûcher. Eau, gaz, électricité. S'adresser à la pharmacie LOVEY, Martigny-Ville.

Fruitier cherche place pour l'hiver dans petite laiterie.

Diplôme et certificats à disposition. S'adresser au « Contédéré » en ajoutant 20 ct. pour la réponse.

LOTS

à fr. 1.— de la loterie en faveur du Théâtre National pour les représentations Guillaume Tell à Altdorf, offrent des grandes chances de gagner.

Tirage irrévocable et sans renvoi possible le

29 Novembre 1915

20.000 lots gagnants en espèces fr. 50.000, 20.000, 5.000, 1.000, etc. Celui qui achète une série entière de 25 billets est sûr de gagner. Sur 25 billets 1 billet gratis, sur 25 billets 2. Hâtez-vous et adressez votre commande contre remboursement de suite à l'Office central de la loterie à Berne, Passage de Werdt, n° 69. 712

Tirage définitif 30 septembre

Loterie pour la Caisse d'invalidité des Chefs d'Equipes des chemins de fer féd.

7184 lots gagnants de total francs:

100.000

1 à 20.000

1 à 10.000

1 à 5.000

1 à 2.000

5 à 1000, 10 à 500, etc. en espèces

Prix du billet 1 fr.

Offre exceptionnelle

aux lecteurs du Confédéré.

Pour fr. 10 12 billets

» » 15 18 »

» » 25 30 »

» » 50 65 »

jusqu'à épuisement du stock seulement.

Faites vos commandes au plus vite au dépôt général:

Mme B. PEYER

rue Mme de Staël, 3

GENÈVE

(Chemin des Petits délices)

Pressoirs

A VENDRE d'occasion trois beaux pressoirs complets en granit, de différentes grandeurs. Bas prix, chez DELMARCO, voiturier, Montoie, Lausanne. 780

On désire acheter ou louer une certaine quantité de terrain

dans les environs de Martigny-Ville. Faire les offres à Adrien GAY, commerce de vins, Martigny-Bourg.

A louer à Martigny-Ville 2 chambres communicantes

meublées ou non, donnant sur la Place Centrale. S'adresser à M. Jules Morand à Martigny-Ville. 782

Ménagères!

Profitez: Belles poules à bouillir, plumées, à fr. 2.50 le kilo. Envoi par retour du courrier. 794

Parc avicole, Sion

Bon petit café

à Montreux est à remettre jouissant d'une bonne et ancienne clientèle. Affaire assurée. Ecrire sous chiffre H 1875 M à la Société anonyme suisse de Publicité H. & V. Montreux.

Poulets Faverolles sont encore payés 795

3 fr. le kg. du poids vif

Parc avicole, Sion

A louer une cave meublée

pouvant contenir 50.000 litres, avec 2 pressoirs à disposition.

A VENDRE

environ 5000 litres fendant vieux S'adresser à Mme Vve Paul DARBELLAY, Martigny.

Poussines

A vendre belles poussines de race italienne, la meilleure poudeuse universelle. Expédition par poste et par chemin de fer contre remboursement: Les ordinaires 1 fr. 80 Belles choisies 2 fr. — Padoue noires extra 2 fr. 20 S'adresser à Perron Augustin, Martigny-Gare.

A louer à Martigny-Ville

Rue du Grand St-Bernard un appartement

S'adresser à Alfred AUBERT.

Litière

A vendre de la litière sur plante, environ 10 chars, à proximité de la route du Simplon, près de Charrat. On peut faucher avec la faucheuse.

Pour traiter, s'adresser à M. BENDER, juge, Fully.

A louer à Martigny un appartement

au 2^e étage

de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, eau et électricité. Entrée au 15 novembre. S'adresser au Café de l'Hôtel-de-Ville.

Poussines

Poussines communes 1 fr. 85 et 2 fr. Padoues noires 1 fr. 95 et 2 fr. 15.

Nous échangeons contre des poussines ou achetons les vieilles poules grasses au prix de 2 fr. le kg. du poids vif. 721

Parc avicole, Sion



C'est l'alimentation la plus économique et la meilleure pour la volaille.

100 kg. 28 fr., 50 kg. fr. 14.50, 25 kg. fr. 7.50, 10 kg. fr. 3.50.

Toiles reprises. Envoi franco contre remboursements à toutes les gares CFF du Valais et Vaud, Graines mélangées au plus bas prix du jour. 555

PARC AVICOLE, SION



Vous trouvez

place à Montreux

et aux environs, en faisant insérer votre demande dans la «Feuille d'Avis de Montreux», journal le plus répandu de la contrée. S'adresser à Haassenstein & Vogler.

AVIS

A partir du 1er septembre, Monsieur Maurice Gay, à Sion sera notre représentant général pour le Valais. Les expéditeurs et propriétaires de fruits qui auraient des offres à nous faire devront s'adresser à M. GAY, lequel distribuera nos emballages. Nous saisissons cette occasion de recommander aux propriétaires de vouer tous leurs soins à la cueillette des fruits et d'utiliser pour cela des paniers capitonnés, les fruits blessés ou tapés n'ayant aucune valeur marchande pour notre maison. Nous payons les plus hauts prix pour les fruits de luxe à emballer par couches dans la laine de bois.

Nous sommes acheteurs de 30.000 kilos belles Canada de coteau 20.000 kilos Franc-roseau

Payement comptant. Faire offres à M. Gay.

TRULLAS & Cie, S.A. Lausanne.

Varices

Ulcérations, maux de jambes, brûlures, eczéma, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées, considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable

onguent du Bon Samaritain

30 ans de succès. Nombreuses attestations. La boîte 2 fr. Dépôt général: Pharmacie Germond, Vevey. 1139

PUBLICITÉ

dans la

Suisse Française

BULLE	LAUSANNE
La Gruyère	Revue du Dimanche
Le Messager	Terre Vaudoise
Le Fribourgeois	MARTIGNY
CERNIER	Confédéré du Valais
Neuchâtelois	MONTREUX
CHAUX-DE-FONDS	Feuille d'Avis
National Suisse	Journal et Liste
Fédération Horlogère	des Etrangers
Feuille d'Avis	NEUCHATEL
COLOMBIER	Suisse libérale
Courrier du vignoble	NEUEVILLE
DELEMONT	Courrier
Démocrate	ORBE
Berner Jura	Feuille d'Avis d'Orbe
FRIBOURG	PORRENTRUJ
Liberté	Jura.
Indépendant	Pays
Ami du Peuple	Peuple
Freiburger Nachrichten	St-Maurice
Feuille officielle et d'avis	Nouvelliste valaisain
Semaine catholique	SION
Bulletin pédagogique	Gazette du Valais
Chronique agricole de l'industrie laitière	Walliser Bote
GENÈVE	Ami du Peuple valaisain
Journal	St-Aubin
Courrier	Feuille d'Avis
Revue médicale de la Suisse romande	de la Béroche
La Suisse	Ste-Croix
LAUSANNE	Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix
Gazette	St-Mier
Revue	Feuille des avis officiels
Petite Revue	Jura Bernois
Conteur Vaudois	YVERDON
	Journal d'Yverdon

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité

Haassenstein & Vogler

Sion, Lausanne,

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENÈVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, NEUCHATEL, PORRENTRUJ, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH

Catalogues, traductions, et devis de frais gratuits Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers